

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 397****14 avril 2004****SOMMAIRE**

Advanced Capital Holding S.A., Luxembourg . . . .	19049	Luxemburg, Luxembourg . . . . .	19052
(L')Arche Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	19041	Dunedin Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	19023
Atlantic Industries (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	19035	Essepi International Holding S.A., Luxembourg ..	19047
Atlantic Industries (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	19037	Euro Distribution, S.à r.l., Livange . . . . .	19011
B & L Trading, S.à r.l., Ehlange-sur-Mess . . . . .	19026	European Consultants (Luxembourg) S.A., Lux- embourg . . . . .	19051
Bedeveco S.A., Luxembourg . . . . .	19050	Exportation de Techniques Industrielles - ETI, S.à r.l. . . . .	19013
Bedeveco S.A., Luxembourg . . . . .	19050	Hartung Internationale Transporte S.A., Luxem- bourg . . . . .	19054
Belconnfin S.A. . . . .	19043	Hipermark Holding S.A., Luxembourg . . . . .	19046
Bergerat-Dutry S.A., Ehlange . . . . .	19037	International Finance System S.A. . . . .	19045
Bergerat-Dutry S.A., Ehlange . . . . .	19037	Intrans, S.à r.l., Roedt . . . . .	19017
Berloc, S.à r.l., Bofferdange . . . . .	19038	Johnson Controls SA/NV, Luxembourg branch, Luxbg	19023
Berloc, S.à r.l., Bofferdange . . . . .	19040	JW Luxembourg, S.à r.l., Münsbach . . . . .	19025
Brand New Car S.A., Foetz . . . . .	19046	Linsy, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	19040
Bus 34, A.s.b.l., Mondercange . . . . .	19020	Linsy, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	19056
Bus 34, A.s.b.l., Mondercange . . . . .	19020	Linsy, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	19056
Caimo, S.à r.l., Senningerberg . . . . .	19011	Linsy, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	19056
CDC - Compagnie de Construction, S.à r.l. & Cie S.e.c.s, Luxembourg . . . . .	19042	Lotus Invest S.A., Luxembourg . . . . .	19053
CDC - Compagnie de Construction, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	19048	Lux-World PC, S.à r.l., Belvaux . . . . .	19024
Chautagne S.A., Luxembourg . . . . .	19047	Lux-World PC, S.à r.l., Belvaux . . . . .	19025
Chavannes S.A.H., Luxembourg . . . . .	19055	M.I.N.D. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	19034
Chenonceau S.A.H., Luxembourg . . . . .	19014	Magiste International S.A. . . . .	19053
Chenonceau S.A.H., Luxembourg . . . . .	19015	Magiste International S.A. . . . .	19056
Cipriani International Group S.A., Luxembourg ..	19054	Marsans International S.A.H., Luxembourg . . . . .	19030
Cipriani International Group S.A., Luxembourg ..	19054	Meisterhaus Concept, S.à r.l., Dudelange . . . . .	19053
Cobra A.T. S.A., Luxembourg . . . . .	19038	Millet S.A., Luxembourg . . . . .	19034
Cobra A.T. S.A., Luxembourg . . . . .	19038	Mondialtex S.A., Luxembourg . . . . .	19048
Cockerel S.A., Luxembourg . . . . .	19014	Multinational Automated Clearing House, S.à r.l., Contern . . . . .	19054
Conte Gennaro, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	19014	Napos Trading Company S.A., Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	19043
Controlfida (Group) S.A., Luxembourg . . . . .	19052	Nartal S.A., Luxembourg . . . . .	19048
Controlfida (Group) S.A., Luxembourg . . . . .	19052	Nartal S.A., Luxembourg . . . . .	19048
Controlfida (Group) S.A., Luxembourg . . . . .	19052	Nartal S.A., Luxembourg . . . . .	19048
Crematec Maintenance et Distribution, S.à r.l. . .	19013	Nibaspa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	19035
DeASat S.A., Luxembourg . . . . .	19053	Northbay S.A., Luxembourg . . . . .	19051
Desa S.A., Lamadelaine . . . . .	19028	Northbay S.A., Luxembourg . . . . .	19051
Dixifin S.A. . . . .	19049	Olinda Finance S.A., Luxembourg . . . . .	19045
Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Niederlassung			

Or'yam Maritime S.A., Luxembourg .....	19047	Set & Match, S.à r.l., Grevenmacher.....	19055
Or'yam Maritime S.A., Luxembourg .....	19047	(Le) Sires S.A., Luxembourg .....	19033
Or'yam Maritime S.A., Luxembourg .....	19047	Société de Regroupement Immobilier S.A., Lu-	
Parfinlux S.A.H., Luxembourg.....	19046	xembourg .....	19044
Parital S.A., Luxembourg.....	19049	Spean Bridge Luxembourg Investments, S.à r.l.,	
Parwa S.A., Luxembourg.....	19030	Luxembourg .....	19044
Parwa S.A., Luxembourg.....	19033	Spean Bridge Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .	19044
Picamar Services S.A., Luxembourg.....	19034	Spean Bridge Taiwan, S.à r.l., Luxembourg .....	19043
Platon Holding S.A. ....	19041	Stone Trade S.A., Marnach .....	19014
R & H Trans, S.à r.l., Weiswampach.....	19016	Suba S.A., Luxembourg .....	19044
R & H Trans, S.à r.l., Weiswampach.....	19017	Supporter-Club "Leidelenger Musek", A.s.b.l., Leu-	
RCM International S.A., Foetz. ....	19046	delingen .....	19018
Real European Estate (Luxembourg) S.A., Luxem-		TIS-Holding S.A., Luxembourg .....	19010
bourg .....	19027	Tibertex Holding S.A., Luxembourg.....	19048
Rec-Man & Co, S.C.A., Luxembourg.....	19051	(Le) Tournesol, S.à r.l., Rumelange.....	19019
Resolution Group LuxSwed, S.à r.l., Münsbach ...	19050	(Le) Tournesol, S.à r.l., Rumelange.....	19019
Robinia Holding S.A., Luxembourg.....	19042	Valdo S.A., Luxembourg.....	19041
Robinia Holding S.A., Luxembourg.....	19042	Valdo S.A., Luxembourg.....	19041
Robinia Holding S.A., Luxembourg.....	19042	Villers Management A.G., Luxembourg .....	19013
Romada Fi. S.A., Luxembourg.....	19035	Villers Management A.G., Luxembourg .....	19013
Sapaci S.A.H., Luxembourg.....	19026	Waterl'eau International S.A., Sandweiler.....	19040
SCIP-Holding S.A., Luxembourg.....	19052	World Cable S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	19043
Servizi Finanziari S.A., Luxembourg.....	19045	Y & M Times, S.à r.l., Luxembourg .....	19020
Servizi Finanziari S.A., Luxembourg.....	19045	Yantra S.A., Luxembourg.....	19053
Set & Match, S.à r.l., Grevenmacher.....	19055	Zither Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	19010

**TIS-HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 43.484.

*Résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 30 janvier 2004*

- Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L-Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg est coopté en remplacement de Madame Marguit Capus, décédée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

- Le siège social de la société est transféré de L-1858 Luxembourg, 19 rue de Kirchberg à L-1413 Luxembourg, 3 Place Dargent.

Certifié sincère et conforme

Pour TIS-HOLDING

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019525.3/696/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

**ZITHER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 97.227.

Il résulte d'un contrat de cession conclu en date du 27 novembre 2003 entre ZITHER LUXEMBOURG, S.à r.l., et 3804011 CANADA INC., établie et ayant son siège social au 395, boulevard de Maisonneuve West, Montréal, Québec, H3A 1L6 Canada, que 100 (cent) parts sociales de la Société ont été rachetées par ZITHER LUXEMBOURG, S.à r.l.

Dès lors la répartition des parts sociales est la suivante:

- 3804011 CANADA INC.....	899 parts
- ZITHER LUXEMBOURG, S.à r.l.....	100 parts
- 3082240 NOVA SCOTIA COMPANY.....	1 part

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019528.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

**EURO DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 81.132.

Par jugement du 18 mars 2004, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>e</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de EURO DISTRIBUTION, S.à r.l.

Ce jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul Meyers, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur Maître Aude Szternberg avocat à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de Luxembourg la déclaration de leur créance avant le 6 avril 2004.

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Aude Szternberg

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04445. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(024636.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2004.

**CAIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1638 Senningerberg, 15, rue du Golf.  
R. C. Luxembourg B 99.164.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le seize février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur José Das Neves Cardoso, indépendant, né à Mata Mourisca (Portugal), le 4 mars 1954, demeurant à L-1709 Senningerberg, 7, op der Heed.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CAIMO, S.à r.l.

L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Niederanven.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur, la location d'immeubles et la promotion immobilière, ainsi que l'exploitation d'une agence immobilière ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent parts (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

**Art. 6.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans la distribution des bénéfices.

**Art. 7.** a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par décision de l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations, ainsi que la durée de leur mandat.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 11.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre 2004.

Chaque année, le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

**Art. 13.** Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est réparti entre les associés.

Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés et révocables par l'assemblée générale des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

**Art. 15.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la ou les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Souscription et libération du capital social*

Toutes les parts sociales sont souscrites en numéraire par l'associé unique Monsieur José Das Neves Cardoso, préqualifié.

L'associé unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire moyennant certificat bancaire.

#### *Estimation des frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

L'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

1. Monsieur José Das Neves Cardoso, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature isolée du gérant.

2. Le siège de la société est établi à l'adresse suivante:

L-1638 Senningerberg, 15, rue du Golf.

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Das Neves Cardoso, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, vol. 142S, fol. 54, case 4. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 février 2004.

P. Bettingen.

(018168.3/202/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

**CREMATEC MAINTENANCE ET DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 52.565.

Par jugement du 18 mars 2004, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>e</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de CREMATEC MAINTENANCE ET DISTRIBUTION, S.à r.l.

Ce jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul Meyers, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur Maître Aude Szternberg avocat à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de Luxembourg la déclaration de leur créance avant le 6 avril 2004.

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Aude Szternberg

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04443. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(024639.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2004.

---

**EXPORTATION DE TECHNIQUES INDUSTRIELLES - ETI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 20.485.

Par jugement du 18 mars 2004, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>e</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de EXPORTATION DE TECHNIQUES INDUSTRIELLES - ETI, S.à r.l.

Ce jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul Meyers, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur Maître Aude Szternberg avocat à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de Luxembourg la déclaration de leur créance avant le 6 avril 2004.

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Aude Szternberg

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04438. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(024640.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2004.

---

**VILLERS MANAGEMENT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 66.073.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

*Pour VILLERS MANAGEMENT A.G.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(019315.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**VILLERS MANAGEMENT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 66.073.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

*Pour VILLERS MANAGEMENT A.G.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(019317.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CONTE GENNARO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.  
R. C. Luxembourg B 44.112.

Par jugement du 18 mars 2004, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>e</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de CONTE GENNARO, S.à r.l.

Ce jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul Meyers, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur Maître Aude Szternberg avocat à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de Luxembourg la déclaration de leur créance avant le 6 avril 2004.

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Aude Szternberg

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04435. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(024641.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2004.

---

**COCKEREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 58.382.

Par jugement du 18 mars 2004, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>e</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de COCKEREL S.A.

Ce jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean Paul Meyers, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur Maître Aude Szternberg avocat à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de Luxembourg la déclaration de leur créance avant le 6 avril 2004.

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Aude Szternberg

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04441. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(024642.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2004.

---

**STONE TRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.  
R. C. Diekirch B 6.253.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. DSO-AJ00627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(900870.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 mars 2004.

---

**CHENONCEAU S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 43.571.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 octobre 2002*

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen, qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Claren et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuerger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 200 actions constituant l'intégralité du capital social 5 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Réélection des Administrateurs et du Commissaire.
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du Commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2002 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.  
 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à EUR 2.953.764,77 sont approuvés. L'assemblée décide de reporter le solde déficitaire de l'exercice s'élevant à EUR 165.660,18 auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à EUR 1.113.598,02 de la manière suivante:

- report à nouveau du solde de EUR 947.937,84.

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire.

4) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Pierre Dochen

- Monsieur Dominique Ransquin

- la société FIDELIN S.A.H.

Est nommée commissaire aux comptes: BANQUE DELEN LUXEMBOURG

Les mandats des Administrateurs et celui du Commissaire prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10.30 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / O. Claren

*Le président / Le scrutateur / Le secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02081. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(018924.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

### **CHENONCEAU S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.571.

#### *Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 octobre 2003*

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Serge Cammaert, qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Claren et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 200 actions constituant l'intégralité du capital social 5 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur et réélection des Administrateurs et du Commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'Administrateur démissionnaire.
6. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du Commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2003 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du Commissaire sont acceptés.  
 2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à EUR 2.794.244,94 sont approuvés. L'assemblée décide de reporter le solde déficitaire de l'exercice s'élevant à EUR 159.519,82 auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à EUR 947.937,81 de la manière suivante:

- report à nouveau du solde de EUR 788.417,99.

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire.

4) L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Serge Cammaert au poste d'administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Dochen, démissionnaire. L'assemblée remercie vivement Monsieur Pierre Dochen pour l'intérêt porté au développement de la société.

Sont élus administrateurs, pour une durée de six ans:

Monsieur Serge Cammaert

Monsieur Dominique Ransquin

FIDELIN S.A.H.

Est réélu commissaire pour une durée de six ans: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

5) L'assemblée accorde décharge spéciale à Monsieur Pierre Dochen, démissionnaire, pour l'exercice de son mandat. Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10.30 heures.

S. Cammaert / D. Ransquin / O. Claren

*Le président / Le scrutateur / Le secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02084. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(018922.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

**R & H TRANS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

H. R. Diekirch B 4.595.

Im Jahre zweitausendvier, am elften Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Roger Arrensdorff, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Ist erschienen:

Linda Hoffmann, ohne Stand, wohnhaft zu B-4783 St. Vith, Galhausen 36, Ehegattin von Bernhard Rauschen.

Eigentümer von zweihundertfünfzig (250) Anteilen der Gesellschaft mit beschränkter Haftung R & H TRANS, S.à r.l., mit Sitz zu L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot, gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Roger Arrensdorff aus Wiltz am 12. Dezember 1997, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 164 vom 19. März 1998, welche Statuten abgeändert wurden gemäss Akt unter Privatschrift vom 13. Juli 2001, veröffentlicht im genannten Mémorial C, Nummer 105 vom 19. Januar 2002.

Der Komparent erklärt andurch unter der gesetzlichen Gewähr Rechtens abzutreten an Maria Kohnen, ohne Stand, Witwe von Josef Hoffmann, wohnhaft zu B-4783 St. Vith, 35, Galhausen, hier anwesend und dies annehmend, zweihundertfünfzig (250) Anteile der vorgenannten Gesellschaft, zum Preise von sechstausendzweihundertfünfzig Euro (6.250,- EUR).

Die Zessionarin wird Eigentümer der ihr abgetretenen Anteile und hat Anrecht auf alle Einkünfte und Gewinne, welche die ihr abgetretenen Anteile erbringen von heute an gerechnet.

Die Zessionarin wird in alle Rechte und Pflichten eingesetzt, welche den abgetretenen Anteilen anhaften.

Die Zedantin bekennt vom Zessionar den hiervoor stipulierten Verkaufspreis, vor gegenwärtiger Urkunde, in Abwesenheit des Notars, ausbezahlt erhalten zu haben, weshalb hiermit Quittung.

Sodann treten gegenwärtiger Urkunde bei:

Linda Hoffmann, vorgenannt, handelnd in ihrer Eigenschaft als technischer Geschäftsführer und

Bernhard Rauschen, Chauffeur, wohnhaft zu B-4783 St. Vith, Galhausen 36, handelnd in seiner Eigenschaft als administrativer Geschäftsführer,

um im Namen der Gesellschaft, gemäß Artikel 1690 des Code Civil, die genannte Abtretung anzunehmen und sie entbinden die Zessionarin von einer diesbezüglichen Zustellung an die Gesellschaft. Weiterhin erklären sie daß keine Opposition und kein Hindernis bestehen, welche die Ausführung dieser Abtretung aufhalten könnten.

Schließlich haben die Anteilhaber in einer Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

*Erster Beschluß*

Sie geben ihr Einverständnis zu der hiervoor gemachten Abtretung.

*Zweiter Beschluß*

Infolge dieser Abtretung hat Artikel 6 der Statuten fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) und ist eingeteilt in fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).

Die Gesellschaftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

1. Bernhard Rauschen, vorgenannt, zweihundertfünfzig Anteile . . . . .	250
2. Maria Kohnen, vorgenannt, zweihundertfünfzig Anteile . . . . .	250
Total: fünfhundert Anteile . . . . .	500

Die Gesellschaftsanteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) zur Verfügung steht.»

*Dritter Beschluß*

Die beiden Geschäftsführer Linda Hoffmann, vorgenannt, zuständig für den technischen Bereich und Bernhard Rauschen, vorgenannt, zuständig für den administrativen Bereich werden abberufen und es wird ihnen Entlastung erteilt.

*Vierter Beschluß*

Es wird zum alleinigen Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer ernannt: Linda Hoffmann, vorgenannt.

*Fünfter Beschluß*

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

Worüber Urkunde errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: L. Rauschen, M. Kohnen, B. Rauschen, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 12 février 2004, vol. 467, fol. 62, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 17 février 2004.

R. Arrensdorff.

(900839.3/218/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> mars 2004.



**R & H TRANS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

H. R. Diekirch B 4.595.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 9 janvier 2004.

R. Arrensdorff.

(900840.3/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> mars 2004.**INTRANS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5442 Roedt, 54, route de Remich.

H. R. Luxemburg B 47.501.

Im Jahre zweitausend, den vierzehnten Dezember,

ist vor dem unterzeichneten Notar Camille Mines, mit dem Amtswohnsitz in Redingen/Attert, die ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTRANS, S.à r.l., mit Sitz in L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours, zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet am 4. Oktober 1985 von Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C Nr. 339 vom 22. November 1985. Die Satzung wurde mehrfach geändert, zum letzten Mal gemäß einer Urkunde durch Notar Camille Mines am 20. Juli 2000.

Die Fa. KOTTMEYER GmbH & Co.KG ist alleinige Eigentümerin aller Gesellschaftsanteile der luxemburgischen INTRANS, S.à r.l., eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 23.355 infolge eines Abtretungsvertrags vom 29. beziehungsweise 31. Dezember 1998, verhandelt vor dem in Bad Oeynhausen amtierenden Notar Dr. Thomas Grohmann.

Erschienen ist:

Fräulein Uschi Lies, Notarschreiberin, wohnhaft in L-7540 Rollingen/Mersch, handelnd namens und im Auftrag der deutschen Gesellschaft KOTTMEYER GmbH Co.KG Internationale Spedition, mit Sitz in D-32549 Bad Oeynhausen, Brückenstraße 9, eingetragen im Handelsregister beim Amtsgericht Bad Oeynhausen unter A 1813, handelnd durch deren persönlich haftende Gesellschafterin, die KOTTMEYER VERWALTUNGSGESELLSCHAFT mbH, eingetragen im Handelsregister Bad Oeynhausen unter B 0392,

letztere vertreten durch ihren Geschäftsführer, Herrn Horst Kottmeyer sen., Unternehmer, wohnhaft in D-32549 Bad Oeynhausen, Brückenstraße 9,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift welche dieser Urkunde beigegeben bleibt.

Nachdem Fräulein Lies erklärt hatte, daß ihre Auftraggeber alle Anteile der INTRANS, S.à r.l. halten und auf alle weiteren Ladungsvorschriften verzichten, faßte sie im Namen ihrer Auftraggeber folgende Beschlüsse:

## 1) Verlegung des Gesellschaftssitzes

Der Sitz der Gesellschaft INTRANS, S.à r.l., wird nach L-5442 Roedt, 54, route de Remich verlegt.

## 2) Umwandlung des Gesellschaftskapitals

Das Gesellschaftskapital wird in Euro umgewandelt, von 25.000,- DM in 13.000,- EUR, mittels einer zusätzlichen Einzahlung der Anteilseigner in Höhe von 217,70 Euro.

Diese zusätzliche Einzahlung wird belegt durch eine Durchschrift der SPARKASSE HERFORD, wie der Notar ausdrücklich feststellt.

Die fünfzig ausgegebenen Gesellschaftsanteile haben somit einen Nennwert von je 260,- Euro.

## 3) Satzungsänderungen

Gemäß den obigen Beschlüssen werden folgende Satzungsänderungen beschlossen:

## a) der erste Satz von Artikel 5 lautet:

«Der Sitz der Gesellschaft ist in Roedt.»

## b) Artikel 6 erhält folgenden neuen Wortlaut:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt dreizehntausend Euro (EUR 13.000,-) gegliedert in fünfzig (50) Anteile mit einem Nennwert von je zweihundertsechzig Euro (EUR 260,-), alle gezeichnet und voll in bar eingezahlt.»

Alle Anteile werden gehalten von Fa. KOTTMEYER GmbH & Co. KG, Internationale Spedition, mit Sitz in Bad Oeynhausen (D).

Das Gesellschaftskapital ist voll eingezahlt, wie von den jeweils amtierenden Notaren ausdrücklich festgestellt wurde.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Redingen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung hat die Erschienene, dem Notar mit Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Lies, C. Mines.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 14 décembre 2003, vol. 400, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Capellen, den 25. Februar 2004.

C. Mines.

(018370.3/225/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

**SUPPORTER-CLUB «LEIDELINGER MUSEK», A.s.b.l., Vereinigung ohne Gewinnzweck.**

Gesellschaftssitz: Leudelingen.

H. R. Luxemburg F402.

## STATUTEN

**Art. 1.** Die Gesellschaft führt den Namen SUPPORTER-CLUB «LEIDELINGER MUSEK», A.s.b.l.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Förderung der Musikgesellschaft LEIDELINGER MUSEK auf finanzieller, materieller, moralischer Basis.

**Art. 3.** Die Lebensdauer der Gesellschaft ist zeitlich unbestimmt.

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft ist Leudelingen.

**Art. 5.** Der Supporter-Club bleibt weltanschaulich neutral.

**Art. 6.** Die Verwaltung des Supporter-Clubs besteht aus:

- a) dem Vorstand
- b) der Generalversammlung
- c) 2 Kassenrevisoren

**Art. 7.** Der Vorstand besteht aus mindestens 5 Personen:

- einem Präsidenten
- einem Vizepräsidenten
- einem Sekretär
- einem Kassierer
- und in der Zahl nicht festgelegten Beigeordneten

**Art. 8.** Von der LEIDELINGER MUSEK wird der Präsident oder ein von ihm bestimmter Vertreter auf Anfrage des Supporter-Club eine beratende Funktion einnehmen betreffend Organisation von Veranstaltungen oder Anschaffung von Material (wie neue Instrumente...). Diese Person hat kein Stimmrecht bei den zu treffenden Entscheidungen.

**Art. 9.** Der Vorstand wird für die Dauer von 3 Jahren gewählt. Neuwahlen finden jeweils in einer Generalversammlung statt. Die Generalversammlung wird jedes Jahr, verbunden mit der Generalversammlung der Musikgesellschaft LEIDELINGER MUSEK abgehalten.

**Art. 10.** Legt ein Mitglied des Vorstandes sein Amt während des Jahres nieder, so behält der Vorstand sich das Recht vor, den vakanten Posten im Vorstand provisorisch zu besetzen. Dieses Vorstandsmitglied wird dann in der darauffolgenden Generalversammlung gewählt, um das Mandat seines Vorgängers zu Ende zu führen.

**Art. 11.** Der Vorstand bestimmt unter sich: den Präsidenten, den Vizepräsidenten, den Sekretär, den Kassierer.

**Art. 12.** Der Vorstand befindet über alle Angelegenheiten des Supporter-Club. Er verwaltet die Geschäftsangelegenheiten und entscheidet in allen Fällen, die nicht ausdrücklich in den Statuten vorgesehen sind.

**Art. 13.** Der Vorstand wird vom Präsidenten zu einer Vorstandssitzung einberufen, so oft er es für nötig befindet oder falls die Mehrheit des Vorstandes dies verlangt. Der Vorstand ist beschlußfähig, wenn mehr als die Hälfte seiner Mitglieder anwesend sind. Beschlüsse werden durch die Mehrheit gefaßt. Bei Stimmgleichheit entscheidet der Präsident. Auf Verlangen eines Vorstandsmitgliedes muß geheim abgestimmt werden. Sämtliche Beschlüsse des Vorstandes werden in ein Protokollbuch eingetragen oder in einem Ordner aufbewahrt. Präsident und Sekretär müssen alle Beschlüsse unterzeichnen.

**Art. 14.** Der Präsident oder der Vizepräsident sitzen allen Vorstandssitzungen oder Generalversammlungen vor. Der Sekretär besorgt die Schriftführung des Vereins, führt Protokoll über sämtliche Versammlungen und unterschreibt mit dem Präsidenten alle offiziellen Schriftstücke.

**Art. 15.** Mitglied des Vorstandes des Supporter-Club kann jeder Volljährige sein, der nicht aktives Mitglied der LEIDELINGER MUSEK ist.

**Art. 16.** Der Beitrag wird auf 25,- EUR pro Person festgelegt. Die Beitragshöhe muß in jeder Generalversammlung neu definiert werden.

**Art. 17.** Zu den Generalversammlungen wird jedes Mitglied schriftlich eingeladen.

**Art. 18.** Der Kassierer ist zuständig für alle Einnahmen und Ausgaben des Vereins. Der Vorstand hat die Buchführung zu überprüfen. Diese Aufgabe obliegt ebenfalls den Kassenrevisoren, die in der Generalversammlung Bericht erstatten.

**Art. 19.** In einer außerordentlichen Generalversammlung, die an die ordentliche Generalversammlung geknüpft werden kann, können die Statuten gegebenenfalls geändert werden.

**Art. 20.** Die Auflösung des Vereins kann nur stattfinden, wenn kein Vorstand mehr vorhanden ist und sich keine neuen Mitglieder mehr zur Bildung des Vorstandes finden.

**Art. 21.** Im Falle einer Auflösung des Supporter-Club fällt das Gesellschaftskapital der LEIDELINGER MUSEK zu.

**Art. 22.** Alle weiteren nicht ausdrücklich definierten Einzelheiten werden gemäß ASBL-Gesetzgebung geregelt.

Der Gründungsvorstand setzt sich wie folgt zusammen:

Präsident: Rob Roemen, 26, rue de la Vallée, Leudelingen

(Tel.: 370579, 493033835, 021277977 - email: rob.roemen@journal.lu - fax: 493033815).

Vizepräsident(in): Alix Demuth, 14, rue Eich, L-3382 Leudelingen  
(Tel.: 378801 - email: aldagapi@pt.lu - fax: 378801).  
Sekretär: Paul Wilwers, 12, rue de la Vallée, Leudelingen  
(Tel. + Fax: 379218, 021182489).  
Kassierer: Jeff Arendt, 12, rue de la gare, L-3377 Leudelingen  
(Tel.: 26374774, 021152480 - email: arendtj@yahoo.com).  
Beisitzende: Nicole Halsdorf-Schulté, 68A, r. de la Gare, L-3377 Leudelingen (Tel. + Fax: 37 84 81 - email: hal-seug@pt.lu).  
Armand Hilger, 21, rue d'Esch, L-3353 Leudelingen  
(Tel.: 378388, 091481592 - email: bucomex@pt.lu - fax: 378945).  
Andrée Sunnen-Klein, 152, rue de la gare, L-3355 Leudelingen  
(Tel.: 378258).  
Leudelingen, den 11. Februar 2004.  
R. Roemen / A. Demuth / P. Wilwers / J. Arendt  
N. Halsdorf-Schulté / A. Hilger / A. Sunnen-Klein  
Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04995. – Reçu 245 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(018365.3/000/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

---

**LE TOURNESOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3716 Rumelange, 2-4, rue de la Croix.

R. C. Luxembourg B 96.069.

L'an deux mille quatre, le treize février.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

1. José Carlos Da Silva Pereira, couvreur, demeurant à L-4480 Belvaux, 36, Chemin Rouge.

2. Octavio Daniel Noronha Pereira, électricien, demeurant à L-4480 Belvaux, 36, Chemin Rouge.

Seuls et uniques associés de LE TOURNESOL, S.à r.l., avec siège social à L-3716 Rumelange, 2-4, rue de la Croix, constituée suivant acte du notaire Georges d'Huart de Pétange, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1146 du 3 novembre 2003.

Lesquels comparants se réunissent en assemblée générale extraordinaire et prennent les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Ils décident de modifier l'objet social de la société.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède ils décident de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts et lui donnent dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier paragraphe.** La société a pour objet l'exploitation d'un salon de thé comprenant la vente de boissons non alcooliques, ainsi que le commerce alimentaire.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Da Silva Pereira, O. Noronha Pereira, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 19 février 2004, vol. 467, fol. 63, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 27 février 2004.

R. Arrensdorff.

(018695.3/218/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**LE TOURNESOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3716 Rumelange, 2-4, rue de la Croix.

R. C. Luxembourg B 96.069.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 27 février 2004.

R. Arrensdorff.

(018696.3/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**Y & M TIMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 22, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 89.931.

L'an deux mille quatre, le dix-neuf février.  
A Luxembourg, 12.00 heures.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Y & M TIMES, S.à r.l., ayant son siège social au 22, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro B 89.931.

La séance est ouverte sous la présidence de M<sup>e</sup> Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M<sup>e</sup> Renaud Le Squeren.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Isabelle Welschen.

Les actionnaires présents à l'assemblée et le nombre de parts possédées par chacun d'eux sont les suivantes:

COFFE MASTER HOLDING S.A. ....	100 parts sociales
Total: .....	100 parts sociales

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

- Changement de gérant

A.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

B.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide à l'unanimité de remplacer le gérant actuel, Madame Maria Antonietta Laera et lui donne quitus de sa gestion.

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer en remplacement au poste de gérant Monsieur Vito Scombussolo, gérant, né le 5 novembre 1963 à Camassima (Italie), demeurant 35, rue Jules Willem à L-2728 Luxembourg. Monsieur Scombussolo qui était déjà gérant administratif est donc nommé au poste de gérant unique.

Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, en date et lieu qu'en tête.

Signature / Signature / Signature

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05516. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(018994.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

**BUS 34, A.s.b.l., Association sans but lucratif,  
(anc. BUS 34/1959, A.s.b.l.).**

Siège social: L-3939 Mondercange, 19, Reimerwee.  
R. C. Luxembourg F 410.

Lors de l'assemblée générale du 14 janvier 2003 il a été décidé de transférer le siège social de l'association à l'adresse suivante: L-3939 Mondercange 19, Reimerwee.

L'assemblée générale du 17 janvier 2004 a décidé de changer la dénomination de l'association BUS 34/1959 A.s.b.l. en BUS 34, A.s.b.l.

Mondercange, le 26 février 2004.

A. Pennartz

*Le Président*

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05754. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019119.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2004.

**BUS 34, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-3939 Mondercange, 19, Reimerwee.  
R. C. Luxembourg F 410.

## STATUTS

Il est constitué une association sans but lucratif entre les membres actifs-fondateurs ci-après:

Castelano Henri, 12, rue Dicks, L-3448 Dudelange  
 Fautsch Norbert, 9, rue Nic. Mannes, L-4231 Esch-sur-Alzette  
 Gros Romain, 42, rue de Soleuvre, L-4487 Belvaux  
 Jost Nico, 25, rue de Lallange, L-4201 Esch-sur-Alzette  
 Jour Jean, 292, bd. Charles de Gaulle, L-4083 Esch-sur-Alzette  
 Linck Laurent, 35, rue de Rumelange, L-3784 Tétange  
 Lippert Fritz, 8, rue de l'Ecole, L-8352 Dahlem  
 Mariani René, 19, rue des Fleurs, L-3468 Dudelange  
 Meurisse John, 29, Cité Charles de Gaulle, L-4951 Bascharage  
 Michels Fred, 35, rue Barbourg, L-4022 Esch-sur-Alzette  
 Pennartz Arsène, 19, Reimerwee, L-3939 Mondercange  
 Reinard Edy, 74, rue des Prés, L-4880 Lamadelaine  
 Seburger Edgar, 5A, rue des Acacias, L-4420 Soleuvre  
 Theis Jean-Marie, 7, rue Clair Chene, L-4061 Esch-sur-Alzette  
 Trzeciak Marcel, 56, rue Pierre Frieden, L-4560 Differdange  
 Van Lieshout Jos, 10, rue Pierre Clement, L-4916 Bascharage

et ceux qui en nombre illimité y adhéreront par la suite dans le respect des présents statuts. L'Association est réglée par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par la suite.

### I. Dénomination, siège, durée et objet

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'Association est dénommée: BUS 34, A.s.b.l.

**Art. 2.** Son siège est à L-3939 Mondercange 19, Reimerwee

Il pourra être transféré dans une autre localité du Grand-Duché de Luxembourg sur décision majoritaire de l'Assemblée Générale.

**Art. 3.** Sa durée est illimitée.

**Art. 4.** L'association a pour objet:

- de soutenir l'entretien et la mise en service à des fins non lucratives du matériel de transport présentant un intérêt historique ou nostalgique, par la collaboration avec les autorités publiques dans les mêmes domaines
- de cultiver et de propager la tradition des transports publics motorisés par l'organisation de manifestations et d'activités de loisir
- d'encourager et de participer à l'organisation de manifestations ayant pour but de favoriser le développement des services publiques du transport de personnes par rou...
- de poser tous les actes rentrant directement ou indirectement dans son objet social

### II. Des membres

**Art. 5.** L'Association comprend un nombre illimité de membres.

Les membres ont tous les droits prévus par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Ils prennent part aux Assemblées Générales.

Le nombre minimum des membres est fixé à 10.

Les membres paient une cotisation annuelle qui est fixée par l'Assemblée Générale, sans pouvoir être inférieure à 12,50 EUR.

Les cotisations couvrent l'exercice social, qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

Toute personne peut devenir membre, indépendant de sa nationalité et du sexe. Les personnes qui désirent devenir membre doivent accepter les statuts et les engagements de l'A.s.b.l. L'affiliation prendra effet au paiement de la cotisation.

**Art. 6.** La qualité de membre se perd:

- a) par la démission volontaire
- b) par le non-paiement de la cotisation annuelle
- c) par la décision d'exclusion à prononcer contre celui dont la conduite pourrait discréditer l'A.s.b.l. ou qui refuserait de se conformer aux statuts ainsi qu'aux décisions du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale.

La mesure d'exclusion ne pourra être appliquée sans que l'intéressé n'ait été appelé à fournir ses explications.

L'exclusion d'un membre sera prononcée par le Conseil d'Administration.

Le membre démissionnaire ou exclu ne peut réclamer le remboursement de la cotisation versée par lui. Il devra restituer la carte de membre ainsi que les documents émis à son nom.

### III. De l'administration

**Art. 7.** L'A.s.b.l. est gérée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de dix-neuf au plus, choisis parmi les membres et élus par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans.

Les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Toute candidature est proposée à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et un Vice-Président. Leurs noms figurent sur la liste déposée annuellement au Greffe du Tribunal Civil de Luxembourg.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale par la loi ou les statuts. Il représente l'association en justice, en agissant ou en défendant par la personne de son Président ou de son Vice-Président.

Il peut accomplir tous les actes nécessaires à la gestion du patrimoine de l'association et accepter les dons ou legs sous réserve des autorisations prévues par la loi. Il dresse les comptes annuels et le projet de budget de l'exercice à venir. Il édicte les règlements nécessaires. Il peut sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs, soit pour la gestion de l'association, soit pour une ou plusieurs affaires déterminées à une ou plusieurs personnes de son choix. Il peut, dans les limites spécifiées ci-dessous, décider de l'utilisation du bus de l'association.

**Art. 9.** Le bus de l'A.s.b.l. est uniquement mis à la disposition d'un tiers contre paiement d'un juste prix fixé par le conseil d'administration. Le Conseil d'Administration décide en outre de l'utilisation du bus et désigne le chauffeur.

Le bus est utilisé à l'occasion de festivités ayant un caractère culturel ou historique ou lors d'une fête familiale tel que mariage, baptême etc. De plus, il est utilisé à des fins qui sont dans l'intérêt de l'A.s.b.l. et qui sont destinées à promouvoir l'objet de l'A.s.b.l. Le bus n'est pas mis à la disposition d'un syndicat pour des manifestations syndicales.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration se réunit au moins cinq fois par an et si un cinquième des administrateurs en exprime le désir. Les résolutions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents. En cas de parité des voix, la voix du président ou du vice président qui préside la réunion est prépondérante.

#### IV. De l'Assemblée Générale

**Art. 11.** L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et cela à l'occasion de la clôture de l'année sociale. Le Conseil d'Administration peut en tout moment convoquer une Assemblée Générale. Les convocations doivent mentionner l'ordre du jour. Elles sont faites par voie postale au moins huit jours à l'avance.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou en son absence par le Vice-Président. En cas d'empêchement du Président ou du Vice-Président, l'Assemblée choisit son Président à la majorité absolue des voix. L'Assemblée Générale délibère quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Tous les membres ont un droit de vote égal. Les votes pourront avoir lieu au secret ou public, selon la décision de l'Assemblée Générale.

Les résolutions de l'Assemblée Générale sont inscrites dans un registre et signées par le Secrétaire de l'Assemblée. Le Conseil d'Administration a la faculté de porter les décisions de l'Assemblée Générale à la connaissance des membres et des tiers par les moyens qu'il jugera utiles.

#### V. Modification des statuts

**Art. 12.** L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans les avis de convocation de l'Assemblée Générale.

Les modifications seront adoptées à la majorité de 2/3 des voix. En cas de modification à apporter à l'un des objets de l'Association, il sera procédé en conformité avec l'article 8, alinéa 3 de la loi du 28 avril 1928.

#### VI. Dissolution

**Art. 13.** Les conditions énoncées à l'article 20 de la loi sont à respecter. En cas de dissolution, l'actif restant après liquidation et paiement des dettes sera affecté à des oeuvres à désigner par l'Assemblée Générale qui aura prononcé la dissolution. En cas de dissolution judiciaire, la décision sur l'affectation du patrimoine net appartiendra aux tribunaux.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2004 que le Conseil d'Administration de l'Association se compose comme suit:

Président:	Monsieur Arsène Pennartz
Vice-Président:	Monsieur Van Lieshout Jos
Secrétaire:	Monsieur Wagner Gilles
Secrétaire adj.:	Monsieur Junckel Alain
Caissier:	Monsieur Fejean Paul
Administrateurs:	Monsieur Meurisse John
	Monsieur Goy Jeff
	Monsieur Schmit Jeannot
	Monsieur Seburger Edgar
	Monsieur Quintus Servais
	Monsieur Meyers Daniel
	Madame Pennartz-Grotz Henriette
	Monsieur Koullen Roger

Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 2004.

A. Pennartz / J. Van Lieshout / G. Wagner  
Président / Vice-Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05419. – Reçu 322 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019116.3/000/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2004.

**DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 88.883.

*Written resolution of the shareholder*

The Undersigned,

DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, being the sole shareholder of 17,620 shares of DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

hereby adopts the following resolutions:

1. To accept the resignation of Mrs Maggy Kohl-Birget as Manager of the Company with effect from 30th September, 2003;
2. To appoint Mr Rolf Caspers, with professional address at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as a Manager of the Company effective 1 October 2003;
3. To change the registered office of the Company to 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

**French translation**

La soussignée,

DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., avec siège social sis 33, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, actionnaire unique détentrice de 17.620 actions de la société à responsabilité limitée DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l., dûment constituée et existant sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social sis 33, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg,

adopte par les présentes les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Mme Maggy Kohl-Birget de ses fonctions de Directrice de la Société avec effet au 30 Septembre 2003;
2. Nomination de M. Rolf Caspers, avec adresse professionnelle au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg, au poste de Directeur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Octobre;
3. Transfert du siège social, lequel sera dorénavant sis 69A, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg.

Adopted in Luxembourg on 3rd December 2003.

Suivent signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05444. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Délivré à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

G. Lecuit.

(019082.3/220/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2004.

**JOHNSON CONTROLS SA/NV, Luxembourg branch, Société Anonyme.**

Siège social: L-1731 Luxembourg, 26, rue de Hesperange.  
R. C. Luxembourg B 99.162.

**EXTRAIT***Dénomination et forme de la société*

JOHNSON CONTROLS SA/NV, société anonyme de droit belge.

*Dénomination et adresse de la succursale*

JOHNSON CONTROLS SA/NV, Luxembourg branch, 26, rue de Hesperange, L-1731 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Activités de la succursale*

1. Construction de systèmes de gestion et de systèmes de contrôle: la recherche, le développement, la manutention, l'installation, la maintenance, l'achat, la vente, la location de toutes installations et systèmes pneumatiques, électriques, électroniques, numériques, informatiques ou autres systèmes pour le contrôle de la température, l'humidité et la ventilation, y compris tous types d'installation pour le chauffage, l'air conditionné, l'humidification et la ventilation; toutes activités apparentées aux objectifs mentionnés ci-dessus et en particulier dans le secteur des pneumatiques, de l'électricité, de l'électronique, du numérique, et de l'informatique;

2. Les systèmes de réfrigération: la recherche, le développement, la manutention, l'installation, la maintenance, l'achat, la vente, la location de tous appareils et accessoires directement ou indirectement apparentés à l'agroalimentaire, les installations de réfrigération et les compteurs en général, l'air conditionné, le traitement de l'air, la récupération de la chaleur et de l'énergie, la production, l'assemblage ou la transformation de tous les matériaux apparentés, le développement de toutes les techniques y étant directement ou indirectement apparentées;

3. Les systèmes de sécurité: la recherche, le développement, la manutention, l'installation, la maintenance, l'achat, la vente, la location de tous systèmes, installations et appareils d'alarme et de sécurité, y compris tous systèmes, installations et appareils utilisés dans une alarme ou dans un système de sécurité;

4. Les services de gestion immobilière: la gestion et la surveillance de tous les bâtiments y compris les services techniques, généraux et administratifs, plus spécifiquement sans restriction, la coordination et la surveillance des installations et la maintenance des installations techniques des systèmes de sécurité et de surveillance des entrées, le nettoyage et la maintenance générale des bâtiments, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, la recherche relative à l'immobilier, l'implantation et le zonage, la médiation, la gestion de projets immobiliers, la préparation et la livraison de repas, les services audiovisuels et les salles de réunions (y compris leur installation), les services de gestion de courrier, les services relatifs à la photocopie et à la gestion de photocopieurs. La société peut avoir recours à des sous-contractants pour toutes ses activités. La gestion et la supervision de ces sous-contractants fait partie de l'activité de la société.

*Registre auprès duquel la société est immatriculée*

Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises n° 0402.916.521.

*Personnes qui ont le pouvoir d'engager la société à l'égard des tiers et de la représenter en justice*

Pouvoir de signatures conjoint de 2 administrateurs de la société.

Les administrateurs de la société sont:

M. Henri Verheyden, Administrateur Délégué, né le 3 février 1946 à Putte, Belgique et résidant à Leestsesteenweg 132, 2800 Mechelen, Belgique;

M. Stephen Roell, Directeur Financier, né le 21 décembre 1949 en Iowa, Etats-Unis d'Amérique et résidant à 2745 Chadwick Ct Brookfield, Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique;

M. Eric Auzépy, Vice-Président, né le 23 janvier 1961 à Paris, France et résidant à Avenue de la Floride 105, 1180 Bruxelles, Belgique.

La gestion journalière de la société a été confiée à M. Henri Verheyden.

*Représentant permanent de la société pour l'activité de la succursale*

La représentation permanente de la société pour l'activité de la succursale de Luxembourg a été confiée à M. Henri Verheyden, domicilié à Leestsesteenweg 132, 2800 Mechelen, Belgique.

M. Henri Verheyden a reçu les pouvoirs les plus larges pour (a) gérer la succursale et (b) représenter la société dans les opérations avec les tiers de même que dans des procédures judiciaires en rapport avec les activités de la succursale.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour JOHNSON CONTROLS SA/IV, Luxembourg branch*

J.-M. Schmit

*Avocat*

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05146. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(018156.3/267/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

### **LUX-WORLD PC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4446 Belvaux, 66, rue de France.

R. C. Luxembourg B 72.290.

L'an deux mille quatre, le quatorze janvier.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Monsieur François Maymil, employé privé, né le 18 juillet 1976 à Dakar (Sénégal), matricule 1976 07 18 354, demeurant à L-4446 Belvaux, 66, rue de France,

lequel a prouvé être le seul associé de la société à responsabilité limitée LUX-WORLD PC, S.à r.l., avec siège à L-4446 Belvaux, 66, rue de France,

constituée par acte du notaire instrumentaire, alors de résidence à Redange/Attert, en date du 26 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 1009 du 29 décembre 1999, page 48.402, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 72.290,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'une assemblée générale actée par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Redange/Attert, en date du 31 octobre 2001 publiée au Mémorial C numéro 612 du 19 avril 2002.

Ceci exposé, le comparant s'est constitué en assemblée générale extraordinaire de la société prédécrite, et, après avoir renoncé à toute convocation supplémentaire, il a requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes:

#### **1. Objet social**

L'objet de la société est modifié de sorte qu'il convient de remplacer le premier alinéa de l'article 3 des statuts comme suit:

«La société a pour objet le commerce d'équipements de bureau et d'ordinateurs, la prestation de services informatiques à l'exclusion de toute activité artisanale ainsi que le débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec établissement de restauration.»

Le reste de l'article 3 est inchangé.



## 2. Capital social

Le capital est transformé de LUF 500.000,- en EUR 12.394,68 par conversion stricte.

Puis il est augmenté de EUR 105,32 par un versement en espèces pour être porté au montant de EUR 12.500,-.

La réalité de ce versement a été démontrée au notaire qui le constate expressément.

En suite de cette augmentation, l'article 4 des statuts sera libellé comme suit:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées et détenues par Monsieur François Maimil, associé unique.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel et résidence, ledit comparant a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Maimil, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 19 janvier 2004, vol. 429, fol. 12, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 24 février 2004.

C. Mines.

(018678.3/225/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

### **LUX-WORLD PC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4446 Belvaux, 66, rue de France.

R. C. Luxembourg B 72.290.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 14 janvier 2004, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 24 février 2004.

Signature.

(018683.3/225/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

### **JW LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 88.965.

#### EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés de la Société prise en date du 2 février 2004 que:

- Les associés de la Société ont accepté la démission de Monsieur Gregory Michael Benson, investisseur, né dans le Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, le 15 juillet 1954 et demeurant au 5512, Cavendish Ct., Plano, Texas 75093, Etats-Unis d'Amérique, de son poste de gérant de la société avec effet en date du 2 février 2004.
- Les associés de la Société ont donné décharge à Monsieur Gregory Michael Benson, précité, pour l'exercice de ses fonctions de gérant de la société jusqu'au jour de sa démission:
- Les associés de la Société ont nommé Monsieur Dwight Mac Vicar Poler, investisseur, né à Schenectady, New York, Etats-Unis d'Amérique, le 22 septembre 1965 et demeurant au 9, Phillimore Gardens, Londres W8 7QG, Grande Bretagne, au poste de gérant de la société en remplacement de Monsieur Gregory Michael Benson, précité, avec effet en date du 2 février 2004.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Madame Ailbhe Jennings, expert-comptable, née à Dublin, Irlande, le 27 mars 1963 et demeurant au 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Michael Andrew Colato, directeur financier, né à Londres, Grande Bretagne, le 14 avril 1964 et demeurant au 112, Barrowgate Road, Londres W4 4GP, Royaume-Uni;
- Monsieur Dwight Mac Vicar Poler, investisseur, né à Schenectady, New York, Etats-Unis d'Amérique, le 22 septembre 1965 et demeurant au 9, Phillimore Gardens, Londres W8 7QG, Grande Bretagne.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux d'entre eux.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 2 mars 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00468. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019710.3/556/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

**B & L TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3960 Ehlinge-sur-Mess, 37, rue du Centre.  
R. C. Luxembourg B 47.404.

L'an deux mille quatre, le vingt janvier.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Madame Véronique Baraton, clerc de notaire, demeurant à Garnich, laquelle agit en sa qualité de mandataire de:

1. Monsieur Philippe Very, administrateur de société, né le 6 septembre 1950 à Namur (B) (1950 09 06 394), demeurant à L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon,
2. Monsieur Philippe Buratto, gérant de société, né le 17 septembre 1957 à Saint Vallier (F), (matricule français 1 57 09 71 486 81), demeurant à Maisons-Laffite,
3. Madame Elena Legostaeva, directrice de société, née le 18 juin 1961 à Moscou (matricule français 2 61 06 99 123 025 28), demeurant à Paris,

en vertu d'un pouvoir sous seing privé ci-annexé.

Lesquels ci-dessus mentionnés sub 1. à 3. détiennent ensemble la totalité des parts de la société B & L TRADING, S.à r.l., (1994 24 03 812), ayant son siège social à Mamer, 34, route d'Arlon,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, en date du 12 avril 1994, publié au Mémorial C numéro 321 du 2 septembre 1994, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par Maître Aloyse Biel, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 16 mars 1998, publiée au Mémorial C numéro 465 de l'année 1998,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg sous le numéro B 47.404.

Puis, la comparante s'est constituée au nom de ses mandants en assemblée générale extraordinaire et a requis le notaire d'acter comme suit la résolution suivante:

1. Transfert du siège:

Le siège de la société est transféré à L-3960 Ehlinge-sur-Mess, 37, rue du Centre.

2. Modification statutaire:

En suite de cette résolution, la première phrase de l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège de la société est établi à Ehlinge-sur-Mess.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel et résidence, ladite comparante a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute, après s'être identifiée, pour autant qu'il s'agisse d'une personne physique, au moyen de sa carte d'identité.

Signé: V. Baraton, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 21 janvier 2004, vol. 429, fol. 13, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 27 février 2004.

C. Mines.

(019189.3/225/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2004.

**SAPACI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 9.999.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SAPACI S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 16 février 1972, publié au Mémorial Recueil C numéro 70 du 23 mai 1972 dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, en date du 31 mai 2001, publiés au Mémorial, Recueil C numéro 1212 du 21 décembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social moyennant versement en numéraire à concurrence de EUR 40.000,- (quarante mille euros) en vue de le porter de EUR 200.000,- (deux cent mille euros) à EUR 240.000,- (deux cent quarante mille euros) sans émission d'actions nouvelles mais par augmentation du pair comptable des actions existantes, chaque actionnaire souscrivant proportionnellement au nombre d'actions qu'il détient.

2. Fixation de la valeur nominale à EUR 20,- (vingt euros).

3. Modification de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 240.000,- (deux cent quarante mille euros) représenté par 12.000 (douze mille) actions d'une valeur nominale de EUR 20,- (vingt euros).»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante mille euros (40.000,- EUR) en vue de le porter de son montant actuel de deux cent mille euros (200.000,- EUR) à deux cent quarante mille euros (240.000,- EUR) sans émission d'actions nouvelles, mais par augmentation du pair comptable des actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital de sorte que le montant de quarante mille euros (40.000,- EUR) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de réintroduire une valeur nominale de vingt euros (20,- EUR) par action.

*Quatrième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital souscrit est fixé à deux cent quarante mille euros (240.000,- EUR) représenté par douze mille (12.000) actions d'une valeur nominale de vingt euros (20,- EUR) par action.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, à environ mille trois cent cinquante euros (1.350,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Hansen, A. Uhl, C. Evrard, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, vol. 142S, fol. 33, case 7. – Reçu 400 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

G. Lecuit.

(019089.3/220/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2004.

**REAL EUROPEAN ESTATE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 48.144.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

REAL EUROPEAN ESTATE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Administrateurs

(019290.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

**DESA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4877 Lamadelaine, 30, rue de la Maragole.  
R. C. Luxembourg B 99.265.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le six février

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Monsieur René Mathias Schanen, cafetier, demeurant à L-4571 Obercorn, 62 rue de la Gare.
2. Madame Denise Doris Jeanne Muller, sans état, demeurant à L-3313 Bergem, 71 Grand-rue.
3. Monsieur Nico Baskewitsch, ouvrier, demeurant à L-4531 Obercorn, 193 Avenue Charlotte.
4. Madame Sandra Weisgerber, secrétaire, demeurant à L-4531 Obercorn, 193 Avenue Charlotte.
5. Monsieur Pierre Tarayre, ouvrier, demeurant à L-4877 Lamadelaine, 30 rue de la Maragole.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentaire de documenter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et la législation luxembourgeoise afférente.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de DESA S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Lamadelaine.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une sandwicherie pour les collectivités publiques, privées et stations services.

Elle peut faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement.

**Art. 4.** Le capital social de la société est fixé à soixante mille Euros (60.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de soixante Euros (60,- EUR) chacune.

**Art. 5.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire peut prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi sur les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

**Art. 6.** La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme propriétaire à l'égard de la société.

**Art. 7.** Les actions de la société sont librement cessibles. Cependant si un actionnaire désire céder tout ou partie de ses actions, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. Le prix de cession, basée sur la valeur vénale des actions sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai de un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus seront considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence.

**Administration - Surveillance**

**Art. 8.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopie, télégramme ou télex, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

**Art. 9.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou deux administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur.

**Art. 10.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

**Art. 11.** Suivant les dispositions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

**Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 13.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou pas. Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée générale des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le dernier vendredi du mois d'avril à 16 heures, et pour la première fois en deux mille quatre. Si ce jour est un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 15.** La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévus par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

**Art. 16.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription*

Les actions ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Nico Baskewitsch, prénommé .....	23 actions
- Madame Sandra Weisgerber, prénommée .....	22 actions
- Monsieur René Mathias Schanen, prénommé .....	22 actions
- Monsieur Pierre Tarayre, prénommé .....	4 actions
- Madame Denise Doris Jeanne Muller, prénommée, .....	29 actions
Total: cent .....	100 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de soixante mille Euros (60.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

La première assemblée générale se tiendra en deux mille quatre.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille Euros (2.000,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les actionnaires représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

- Monsieur Nico Baskewitsch, prénommé
- Madame Sandra Weisgerber, prénommée
- Monsieur René Schanen, prénommé,
- Madame Denise Doris Jeanne Muller, prénommée,

3. Est nommé administrateur délégué: Monsieur René Schanen, prénommé.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

4. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six ans: Monsieur Marcel Heusbourg, rentier, demeurant à L-3313 Bergem, 71 Grand-rue.

5. Le siège social est fixé à L-4877 Lamadelaine, 30 rue de la Maragole.

Dont acte, fait et passé à Obercorn.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: R. Schanen, D. Muller, N. Baskewitsch, S. Weisgerber, P. Tarayre, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 février 2004, vol. 894, fol. 88, case 3. – Reçu 600 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 février 2004.

A. Biel.

(019840.3/203/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

**MARSANS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 16.939.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

MARSANS INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Directeurs

(019291.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

**PARWA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.  
R. C. Luxembourg B 79.614.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PARWA S.A., avec siège social à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 553 du 20 juillet 2001, ci-après «la Société»,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 79.614.

*Bureau*

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Le Président désigne comme secrétaire, Maître Pierre Berna, avocat, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutateurs Monsieur Aloyse Wagner, maître-électricien, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper et Monsieur Olivier Henz, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

*Composition de l'assemblée*

Il existe actuellement mille (1.000) actions, d'une valeur nominale de EUR 40,- (quarante euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de EUR 40.000,- (quarante mille euros).

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

*Exposé du Président*

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 7.080,- (sept mille quatre-vingts euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 40.000,- (quarante mille euros) à EUR 47.080,- (quarante-sept mille quatre-vingts euros), par la création et l'émission de 177 (cent soixante-dix-sept) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 40,- (quarante euros) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 2.492.920,- (deux millions quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent vingt euros), ayant les mêmes droits et obligations que les actions anciennes.

2. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription et acceptation de ces renonciations.

3. Souscription et libération par la société anonyme holding PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, des 177 (cent soixante-dix-sept) actions nouvelles et de la prime d'émission par un apport autre qu'en numéraire d'une créance certaine, liquide et exigible qu'elle détient envers la société PARWA S.A. d'un montant de EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros).

4. Acceptation de la souscription des 177 (cent soixante-dix-sept) actions nouvelles et du paiement de la prime d'émission par la société anonyme holding PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A.

5. Augmentation du nouveau capital social par intégration d'une partie de la prime d'émission pour amener le capital social de EUR 47.080,- (quarante-sept mille quatre-vingts euros) à EUR 1.177.000,- (un million cent soixante-dix-sept

mille euros) sans création d'actions nouvelles mais par augmentation de la valeur nominale des actions existantes. Le capital social sera désormais représenté par 1.177 (mille cent soixante-dix-sept) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, toutes intégralement libérées, puis modification subséquente de l'article 5 des statuts.

6. Autorisation au conseil d'administration d'accomplir les modalités en rapport avec les augmentations du capital.

7. Annulation du capital autorisé actuel.

8. Fixation d'un nouveau capital autorisé pour une nouvelle période de 5 (cinq) ans à concurrence de EUR 3.823.000,- (trois millions huit cent vingt-trois mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.177.000,- (un million cent soixante-dix-sept mille euros) à EUR 5.000.000,- (cinq millions d'euros) par la création de 3.823 (trois mille huit cent vingt-trois) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions anciennes.

9. Modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa et suppression du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 6 des statuts.

10. Augmentation du nombre d'administrateurs de trois actuellement à cinq et nomination aux fonctions d'administrateurs de Messieurs Jean-Paul Marc et Jacques Wolter.

11. Introduction de deux catégories distinctes d'administrateurs. Le conseil d'administration sera alors composé de cinq administrateurs répartis en 2 catégories A et B et modifications subséquentes du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 9 et du 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article 11 des statuts.

12. Nominations.

II.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée générale, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

#### *Constatation de la validité de l'assemblée*

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

#### *Résolutions*

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 7.080,- (sept mille quatre-vingts euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 40.000,- (quarante mille euros) à EUR 47.080,- (quarante-sept mille quatre-vingts euros), par la création et l'émission de 177 (cent soixante-dix-sept) actions nouvelles, d'une valeur nominale de EUR 40,- (quarante euros) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 2.492.920,- (deux millions quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent vingt euros), ayant les mêmes droits et obligations que les actions anciennes.

Le capital social de la Société sera alors de EUR 47.080,- (quarante-sept mille quatre-vingts euros) représenté par 1.177 (mille cent soixante-dix-sept) actions, d'une valeur nominale de EUR 40,- (quarante euros) chacune.

##### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale prend acte de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 janvier 2004, proposant de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants dans le cadre de la présente augmentation de capital et prend acte des renoncations par les actionnaires actuels à l'exercice de leur droit préférentiel de souscription dans le cadre de la présente augmentation de capital.

Le procès-verbal de ladite réunion du conseil d'administration ainsi que les lettres de renonciation des actionnaires actuels, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.

##### *Souscription et libération*

Est à l'instant intervenue:

- La société anonyme holding PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg B 31.849, dûment représentée par son administrateur-délégué Maître Pierre Berna, avocat, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire,

Maître Pierre Berna, prénommé, déclare souscrire au nom et pour le compte de la prénommée société anonyme holding PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., aux 177 (cent soixante-dix-sept) actions nouvellement émises de la Société, et libérer entièrement ces actions nouvelles et la prime d'émission par un apport autre qu'en numéraire d'un montant de EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros) d'une créance certaine, liquide et exigible due par la Société à la société anonyme holding PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., prénommée, figurant au passif des comptes intermédiaires de la société au 30 novembre 2003, ce qui entraîne l'annulation de la créance à concurrence du montant apporté.

La situation intermédiaire de la Société établie au 30 novembre 2003, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire restera annexée au présent acte et sera soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Conformément aux dispositions des articles 26-1 et 32-1 (5) de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés Commerciales, un rapport d'évaluation a été établi le 28 janvier 2004 par Monsieur Marc Muller, réviseur d'entreprises, domicilié professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, dans lequel la créance ainsi apportée a été décrite et évaluée.

La conclusion de ce rapport est la suivante:

*«Conclusion*

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport considéré dans les présentes.

Le mode d'évaluation retenu est justifié dans les circonstances données.

Cet apport correspond à la valeur nominale et à la prime d'émission des actions de la société PARWA S.A. à émettre en contrepartie pour un total de EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros).»

Ce rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et par le notaire restera annexé au présent acte et sera soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

En contrepartie de cet apport, la Société émettra 177 (cent soixante-dix-sept) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 40,- (quarante euros) chacune.

Sur quoi l'assemblée générale décide d'accepter lesdites souscription et paiement et d'émettre et d'attribuer les 177 (cent soixante-dix-sept) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 40,- (quarante euros) chacune, entièrement libérées à la société anonyme holding PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le nouveau capital social par intégration d'une partie de la prime d'émission dont il a été question ci-avant, pour un montant de EUR 1.129.920,- (un million cent vingt-neuf mille neuf cent vingt euros) pour porter le capital social de EUR 47.080,- (quarante-sept mille quatre-vingts euros) à EUR 1.177.000,- (un million cent soixante-dix-sept mille euros) sans création d'actions nouvelles mais par augmentation de la valeur nominale des actions existantes. Le capital social sera désormais représenté par 1.177 (mille cent soixante-dix-sept) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, toutes intégralement libérées.

Il en résulte que l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 1.177.000,- (un million cent soixante-dix-sept mille euros) représenté par 1.177 (mille cent soixante-dix-sept) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, toutes intégralement libérées.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide d'autoriser le conseil d'administration à accomplir toutes les modalités en rapport avec les augmentations du capital social.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide d'annuler le capital autorisé actuel et de créer un nouveau capital autorisé pour une nouvelle période de 5 (cinq) ans à concurrence de EUR 3.823.000,- (trois millions huit cent vingt-trois mille euros) pour porter le capital social de son montant actuel de EUR 1.177.000,- (un million cent soixante-dix-sept mille euros) à EUR 5.000.000,- (cinq millions d'euros) par la création et l'émission de 3.823 (trois mille huit cent vingt-trois) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions anciennes, et décide de déléguer au conseil d'administration de la Société le pouvoir d'augmenter le capital social de la Société dans les limites dudit capital autorisé.

*Sixième résolution*

Suite à la cinquième résolution, ci-avant, l'assemblée générale décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

«Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à partir de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2004, à augmenter le capital social à concurrence d'un montant de trois millions huit cent vingt-trois mille euros (EUR 3.823.000,-) pour le porter de son montant actuel de un million cent soixante-dix-sept mille euros (EUR 1.177.000,-) à cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-) par la création de trois mille huit cent vingt-trois (3.823) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.»

En outre l'assemblée générale décide de supprimer le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 6 des statuts.

*Septième résolution*

L'assemblée générale décide de porter le nombre des administrateurs de la Société de trois à cinq.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Jean-Paul Marc, économiste, né à Differdange le 20 juin 1967, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper; et

- Monsieur Jacques Wolter, licencié en Sciences Economiques, né à Luxembourg le 2 août 1964, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de 2009.

*Huitième résolution*

L'assemblée générale décide d'introduire deux catégories distinctes d'administrateurs, le conseil d'administration sera alors composé de cinq administrateurs répartis en 2 catégories A et B.

Le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 9 et le 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article 11 des statuts auront désormais la teneur suivante:

**Art. 9. Conseil d'administration. Alinéa 1.**

«La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, répartis en deux catégories A et B.»



**Art. 11. Pouvoirs du conseil. Alinéa 4.**

«La société se trouve engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs de catégorie B jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) ou par les signatures conjointes d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B ou par la seule signature du président du conseil d'administration, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs par le conseil d'administration en vertu de l'article 12 des statuts.»

*Neuvième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Aloyse Wagner, maître-électricien, né à Troisvierges le 24 août 1954, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper, président du conseil d'administration;
- Monsieur Tom Wagner, administrateur, né à Luxembourg le 25 janvier 1980, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateurs de catégorie B:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, né à Luxembourg le 15 mai 1949, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté;
- Monsieur Jean-Paul Marc, économiste, né à Differdange le 20 juin 1967, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper; et
- Monsieur Jacques Wolter, licencié en Sciences Economiques, né à Luxembourg le 2 août 1964, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de EUR 30.000,- (trente mille euros).

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: F. Winandy, P. Berna, A. Wagner, O. Henz, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 23, case 11. – Reçu 25.000 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 2 mars 2004.

T. Metzler.

(019795.3/222/211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**PARWA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 79.614.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 2 mars 2004.

T. Metzler.

(019798.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**LE SIRES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 50.236.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

*Pour LE SIRES S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(019313.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**MILLET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.405.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

MILLET S.A.

Signatures

Administrateurs

(019292.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**PICAMAR SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 40.392.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

PICAMAR SERVICES S.A.

Signatures

Administrateurs

(019293.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**M.I.N.D. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 77.462.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 19 janvier 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2003. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

*Sixième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 5 mai 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, Avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, 12, Avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, Avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg;

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

*Le Conseil d'Administration*

S. Vandì / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2004, réf. LSO-AN04698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019493.3/043/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**NIBASPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 55.356.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

*Pour NIBASPA, S.à r.l.*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(019294.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**ROMADA FI. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 85.758.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

ROMADA FI. S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(019295.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**ATLANTIC INDUSTRIES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 89.302.

In the year two thousand and four, on the fourth of February.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ATLANTIC INDUSTRIES, a company having its registered office at P.O. Box 1043, Jenette Street, George Town, Grand Cayman (British Virgin Islands),

here duly represented by Ms Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Atlanta (Georgia) on January 27, 2004.

The said proxy, after having been signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of ATLANTIC INDUSTRIES (LUXEMBOURG), S.à r.l., (the Company), a société à responsabilité limitée unipersonnelle incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Hesperange, on September 19, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on November 14, 2002 under number 1634, the articles of association of which were modified by a deed of Maître Gérard Lecuit on November 15, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on January 28, 2003 under number 81;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of two hundred thousand United States dollars (USD 200,000.-) in order to bring it from its present amount of six hundred sixty-three thousand United States dollars (USD 663,000.-) represented by six thousand six hundred and thirty (6,630) shares of the Company having a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each to eight hundred sixty-three thousand United States dollars (USD 863,000.-) by the issuance of two thousand (2,000) new shares with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription and Payment*

Thereupon, the sole shareholder, duly represented as hereabove mentioned declares to subscribe the two thousand (2,000) newly issued shares of the Company with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each and to have them fully paid up by a contribution in kind of a receivable/claim which the subscriber has on the Company pursuant to a Loan Agreement dated January 27, 2004 between the subscriber and the Company.

*Proof of the existence and value of the contribution*

According to a declaration dated February 4, 2004 by the contributor, the claim contributed has a value of two hundred thousand United States dollars (USD 200,000.-) and is certain and will be due and payable on its due date without deduction. This declaration also states that no third party rights exist in relation to the Claim and that the receivable may be freely assigned.

A copy of the said declaration, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, resolved to amend the first paragraph of Article 6 of the Company's Articles of Association which shall be reworded as follows:

«**Art. 6. First paragraph.** The Company's corporate capital is fixed at eight hundred sixty-three thousand United States dollars (863,000.- USD), represented by eight thousand six hundred and thirty (8,630) shares with a par value of one hundred United States dollars (100.- USD) each, all fully paid-up and subscribed.»

There being no further business, the meeting is closed.

*Costs*

For the purpose of registration, the amount of two hundred thousand United States dollars (USD 200,000.-) is valued at 159,693.- EUR.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 3,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille quatre, le quatre février.

Par-devant M<sup>e</sup> Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ATLANTIC INDUSTRIES, une société ayant son siège social à P.O. Box 1043, Jennette Street, George Town, Grand Cayman (Iles Vierges Britanniques),

ici représentée par Maître Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Atlanta (Georgia) en date du 27 janvier 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Le comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé de la société ATLANTIC INDUSTRIES (LUXEMBOURG), S.à r.l., (la Société), société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange en date du 19 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 14 novembre 2002 sous le numéro 1634 et dont les statuts ont été modifiés par acte de Maître Gérard Lecuit en date du 15 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 28 janvier 2003 sous le numéro 81;

- Qu'il a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société à concurrence de deux cent mille dollars des Etats-Unis (200.000.- USD) pour porter son montant actuel de six cent soixante-trois mille dollars des Etats-Unis (663.000.- USD) à huit cent soixante-trois mille dollars des Etats-Unis (863.000.- USD) par l'émission de deux mille (2.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (100.- USD) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription - Libération*

L'associé unique, représenté comme dit ci-avant, déclare alors souscrire les deux mille (2.000) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant apport en nature d'une créance que le souscripteur possède à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt du 27 janvier 2004 entre le souscripteur et la Société.

*Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport*

Conformément à une déclaration du souscripteur datée du 4 février 2004, la créance apportée a une valeur de deux cent mille dollars des Etats-Unis (USD 200.000.-), est certaine et sera exigible et payable à l'échéance du prêt sans déduction. Cette déclaration mentionne également qu'aucune partie tierce n'a un droit quelconque sur cette créance et qu'il peut en être librement disposé.

Une copie de ladite déclaration, après avoir été signée ne varietur par le représentant et le notaire soussigné, restera attachée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique déclare modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital de la société est fixé à huit cent soixante-trois mille dollars des Etats-Unis (863.000,- USD) représenté par huit mille six cent trente (8.630) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (100,- USD) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

*Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, la somme de deux cent mille dollars des Etats-Unis (200.000,- USD) est évaluée à 159.693,- EUR.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ 3.000,- EUR.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande de la comparante, le présent document a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Reinard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, vol. 142S, fol. 44, case 12. – Reçu 1.596,93 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

P. Frieders.

(020249.3/212/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

---

**ATLANTIC INDUSTRIES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 89.302.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

P. Frieders.

(020250.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

---

**BERGERAT-DUTRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlinge, 4, Zone d'activités «Am Brill».

R. C. Luxembourg B 7.557.

## EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003 que Mademoiselle Dutry Isabelle a démissionné de ses fonctions d'administrateur.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05664. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019445.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**BERGERAT-DUTRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlinge, 4, Zone d'activités «Am Brill».

R. C. Luxembourg B 7.557.

Suite à la dissolution de FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, société civile, le commissaire aux comptes est désormais MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05666. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019436.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**COBRA A.T. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 41.135.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 mars 2004.

*Pour COBRA A.T. S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(019319.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**COBRA A.T. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 41.135.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 mars 2004.

*Pour COBRA A.T. S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(019321.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**BERLOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 66.962.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Madame Nadia Quiring, commerçante, épouse de Monsieur Robert Meyer, demeurant à L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg,

agissant en son nom personnel en qualité d'associée et de gérante unique de la société ci-après spécifiée.

Laquelle comparante déclare être la seule associée respectivement gérante suite aux cessions de parts ci-après spécifiées dans la société à responsabilité limitée dénommée BERLOC, S.à r.l., avec siège social à L-8077 Bertrange, 183, rue de Luxembourg,

société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 23 du 15 janvier 1999, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 66.962.

Actuellement la société a un capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

Ensuite la comparante, représentant l'intégralité du capital social suite aux cessions de parts ci-après spécifiées, et se considérant comme dûment convoquée à la présente assemblée, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Madame Nadia Quiring, épouse de Monsieur Robert Meyer, préqualifiée expose ce qui suit:

Monsieur Robert Meyer, retraité, demeurant à L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg, est devenu propriétaire de la totalité de cinq cents (500) parts sociales et en conséquence associé unique de la société BERLOC, S.à r.l., aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 27 septembre 2001, enregistrée à Luxembourg le 11 décembre 2001, volume 562, folio 25, case 8, publiée au Mémorial C de 2002 à la page 22754.

*Deuxième résolution*

L'associée unique accepte la démission de Monsieur Robert Meyer, préqualifié en sa qualité de gérant de la société sur le vu d'un écrit sous seing privé daté du 13 janvier 2004 qui restera annexé au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

L'associée unique lui accorde bonne et valable quittance et décharge pour les opérations effectuées jusqu'à ce jour.

L'associée actuelle Madame Nadia Quiring, époux de Monsieur Robert Meyer, préqualifiée a été nommée nouvelle gérante unique de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

*Troisième résolution*

Madame Nadia Quiring, épouse de Monsieur Robert Meyer, préqualifiée expose ce qui suit:

Monsieur Robert Meyer, retraité, demeurant à L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg a cédé toutes ses parts soit cinq cents (500) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société BERLOC, S.à r.l., à Monsieur Eric Meyer, étudiant, demeurant à L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg, aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 13 janvier 2004, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

L'associée préqualifiée déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (EUR 12.394,67) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire Monsieur Eric Meyer, prénommé entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

La comparante agissant en sa qualité d'associée unique, respectivement de gérante déclare accepter ladite cession.

*Quatrième résolution*

Madame Nadia Quiring, époux de Monsieur Robert Meyer, préqualifiée expose ce qui suit:

Monsieur Eric Meyer, étudiant, demeurant à L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg, a cédé toutes ses parts soit cinq cents (500) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société BERLOC, S.à r.l., à Madame Nadia Quiring, époux de Monsieur Robert Meyer, préqualifiée, aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 13 janvier 2004, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

L'associée préqualifiée déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (EUR 12.394,67) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

La cessionnaire Madame Nadia Quiring, époux de Monsieur Robert Meyer, prénommée entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

La comparante agissant en sa qualité d'associée unique, respectivement de gérante déclare accepter ladite cession.

*Cinquième résolution*

L'associée unique décide de modifier la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois en Euros, au taux de conversion officiel de l'UEM qui est de 40,3399 LUF (quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois) pour 1,- Euro (un euro), de sorte que le capital social sera de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (EUR 12.394,67) et de supprimer la désignation de la valeur des parts.

*Sixième résolution*

L'associée unique décide de porter le capital social souscrit de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (EUR 12.394,67) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), par voie d'augmentation de capital d'un montant de cent cinq euros trente-trois cents (105,33 EUR) sans émission de parts nouvelles, intégralement libéré en espèces par l'associé unique ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

*Septième résolution*

L'associée unique décide de fixer une nouvelle valeur nominale des parts.

*Huitième résolution*

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'associée unique décide de modifier en conséquence l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Toutes les parts appartiennent à l'associée unique Madame Nadia Quiring, commerçante, époux de Monsieur Robert Meyer, demeurant à L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg, préqualifiée.»

*Neuvième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'objet social de la société, de sorte que l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5.** La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion, la gérance et la mise en valeur d'immeubles, la promotion immobilière ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Elle peut apporter également son concours commercial, financier, juridique et technique sous toutes formes pour assister les entreprises et sociétés situées tant au Luxembourg que dans tous les autres pays désirant réaliser à l'extérieur de leur pays leur objet social. Cet objet social comprend finalement toutes opérations généralement quelconques industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles de le promouvoir.»

*Dixième résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société de L-8077 Bertrange, 183, rue de Luxembourg à L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg, de sorte qu'il y a lieu de modifier la 1<sup>ère</sup> phrase de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social de la société est établi à Bofferdange.»

La 2<sup>ème</sup> et dernière phrase de l'article 3 reste inchangée.

*Frais*

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, la comparante a déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante ès-qualités qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: N. Quiring, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 février 2004, vol. 896, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 mars 2004.

B. Moutrier.

(020253.3/272/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

**BERLOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 66.962.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 mars 2004.

B. Moutrier.

(020255.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

**WATERL'EAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 83.924.

*Extrait de la résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 20 février 2004*

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant la moitié du capital social pour les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

WATERL'EAU INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05395. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019379.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

**LINSY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 13.000,- EUR.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 60.301.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée des Associés du 26 février 2004*

- Le rapport des Gérants portant sur les exercices clos au 31 décembre 2001, au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 est approuvé.

- L'Assemblée donne décharge aux Gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001, au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00284. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019464.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.



**VALDO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 86.804.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Signature.

(019327.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**VALDO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 86.804.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 5 janvier 2004*

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques et droit, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019324.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 41.113.

Le siège social de la société anonyme PLATON HOLDING S.A. est dénoncé avec effet immédiat.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

I. S. Galera / D. B. Begbie

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019361.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**L'ARCHE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 50.616.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 3 octobre 2001 que StenGest, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de SANINFO, S.à r.l., démissionnaire, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2000.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05725. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019384.3/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**ROBINIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 47.579.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(019371.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**ROBINIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 47.579.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(019374.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**ROBINIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 47.579.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 février 2004*

L'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 février 2004 a renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Edmond Ries et a nommé Messieurs Luc Hansen et Reno Maurizio Tonelli demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, comme nouveaux administrateurs en remplacement de Messieurs Claude Schmitz et Marc Lamesch. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

L'assemblée a en outre nommé pour la même période comme nouveau commissaire aux comptes, AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg en remplacement de Monsieur Maurice Hauptert.

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Edmond Ries, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Luc Hansen, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Le siège de la société a été transféré du 11, Boulevard Prince Henri, Luxembourg au 5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019368.3/534/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CDC - COMPAGNIE DE CONSTRUCTION, Société à responsabilité limitée & Cie,  
Société en commandite simple.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 16.861.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(019419.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**NAPOS TRADING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 15.359.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 décembre 2001 que les administrateurs, M. Léonard Lambert, administrateur de sociétés, demeurant à Londres, Madame Virginia Campbell-Becker, artiste, demeurant à Rome et M. Paul Lambert, administrateur de sociétés, demeurant à Londres, ainsi que le commissaire aux comptes, M. Joseph K. Newman, administrateur de société, demeurant à Wesport, Connecticut, Etats-Unis, n'ont pas été réélus dans leurs fonctions respectives.

Pour extrait conforme  
STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019387.3/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SPEAN BRIDGE TAIWAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 79.109.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2003*

Le siège social de la société est transféré avec effet au 5 janvier 2004 au 49, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme  
SPEAN BRIDGE TAIWAN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019388.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**WORLD CABLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 42.605.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 17 février 2004 que les administrateurs sortants, M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, M. Pierre Jean Gritti, fiscaliste avec adresse professionnelle au 12, rue Ami-Lullin, CH-1211 Genève 3, Me Luis Maluquer, avocat, demeurant Rambla Catalunya 123, 6°, E-08008 Barcelone, ainsi que le commissaire aux comptes sortant, Marco Ries, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme  
STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019391.3/521/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**BELCONNFIN S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 82.220.

SGG informe par la présente qu'elle a décidé de résilier avec effet au 2 février 2004 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 10 juin 2004 la liant à la société sous rubrique. Les administrateurs et le commissaire aux comptes ont également décidé de démissionner de leur mandat avec effet au 2 février 2004.

Le 2 février 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019423.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SPEAN BRIDGE LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.886.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2003*

Le siège social de la société est transféré avec effet au 5 janvier 2004 au 49, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme  
SPEAN BRIDGE LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019394.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SPEAN BRIDGE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.885.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2003*

Le siège social de la société est transféré avec effet au 5 janvier 2004 au 49, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme  
SPEAN BRIDGE LUXEMBOURG, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019397.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SUBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 39.547.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juillet 2002*

La société AUDIEX S.A. avec siège à Luxembourg, 57, Avenue de la Faïencerie, a été nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. et CIE S.e.c.s. Le mandat de AUDIEX S.A. prend fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019400.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SOCIETE DE GROUPEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 47.664.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue de manière extraordinaire en date du 19 février 2004*

L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission du Commissaire aux Comptes, la société EURO ASSOCIATES (anc. EUROTRUST S.A.), R.C. Luxembourg, B 23.090, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

La société EUROCOMPTE S.A., R.C. Luxembourg, B 37.263, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, a été nommée nouveau Commissaire aux Comptes. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour le Conseil d'Administration  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019415.3/1051/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SERVIZI FINANZIARI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 65.370.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(019399.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SERVIZI FINANZIARI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 65.370.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 février 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

*Signataires catégorie A*

- Monsieur Arrigo Cipriani, entrepreneur, demeurant 269, Dorsoduro I-30123 Venise, Président.
- Monsieur Giuseppe Cipriani, entrepreneur, demeurant 500 Park Avenue 10022 New-York, Etats-Unis.
- Monsieur Piero Reis, Avocat, demeurant 1113, Dorsoduro I-30123 Venise.

*Signataires catégorie B*

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

HRT REVISION, S.à r.l., 23 Val Fleuri, Luxembourg.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019398.3/534/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**OLINDA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 15.538.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(019401.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**INTERNATIONAL FINANCE SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 62.362.

SGG informe par la présente que la société INTERNATIONAL FINANCE SYSTEM S.A. ayant été liquidée en date du 21 novembre 2003, le contrat de services et de domiciliation signé le 7 septembre 2001 entre la société INTERNATIONAL FINANCE SYSTEM S.A. et elle-même est devenu sans objet.

Le 2 octobre 2003 .

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019428.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**RCM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, coin rue des Artisans.  
R. C. Luxembourg B 80.605.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(019403.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**PARFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 48.619.

Le bilan au 31 juillet 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(019404.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**BRAND NEW CAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, coin rue des Artisans.  
R. C. Luxembourg B 68.870.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(019405.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**HIPERMARK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.468.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 22 décembre 2003*

1. La reconduction tacite du mandat d'Administrateur-Délégué de:

- Monsieur Antonio Serra Campos Dias Da Cunha, Administrateur-Délégué, demeurant à rua Borges Carneiro, 18 5° Esq., P-1200 Lisboa,

et des mandats d'Administrateur de:

- Maître Daniel Kieber, avocat, demeurant au 6, Heiligkreuz, FL-9490 Vaduz,

- Maître Alex Schmitt, avocat, demeurant au 7, Val Ste Croix, L-2015 Luxembourg, pour la période du 6 juin 2002 à la présente Assemblée, est ratifiée.

2. Le mandat d'Administrateur-Délégué de:

- Monsieur Antonio Serra Campos Dias Da Cunha, Administrateur-Délégué, demeurant à rua Borges Carneiro, 18 5° Esq., P-1200 Lisboa,

et les mandats d'Administrateur de:

- Maître Daniel Kieber, avocat, demeurant au 6, Heiligkreuz, FL-9490 Vaduz,

- Maître Alex Schmitt, avocat, demeurant au 7, Val Ste Croix, L-2015 Luxembourg,

sont renouvelés pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

3. La décision du Conseil d'Administration de confier l'examen des comptes sociaux au 31 décembre 2002 à la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, avec siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est ratifiée.

4. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, avec siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme

HIPERMARK HOLDING S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019417.3/795/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**OR'YAM MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 60.756.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(019994.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**OR'YAM MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 60.756.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(019991.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**OR'YAM MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 60.756.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(019987.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**ESSEPI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 69.194.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(019409.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CHAUTAGNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 44.818.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 13 février 2004, que:

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

- Monsieur Pier Giovanni Keller, Administrateur de sociétés, demeurant à Monaco, Administrateur-délégué pouvoir de signature individuelle.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, CH-6582, Pianezzo.

Luxembourg, le 13 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019512.3/802/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**NARTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 46.600.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020007.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**NARTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 46.600.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020008.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**NARTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 46.600.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020010.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**TIBERTEX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 85.087.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, réf. LSO-AN01618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(019410.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CDC - COMPAGNIE DE CONSTRUCTION, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 16.860.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(019412.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**MONDIALTEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 74.814.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

Signature.

(019439.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---



**PARITAL S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: 31.000,- EUR.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 90.964.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 janvier 2004*

Lors de cette assemblée, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

*Révocation d'un administrateur*

L'assemblée révoque avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur, la société MILESTONE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue, en qualité d'administrateur.

*Nomination d'un nouvel administrateur*

L'assemblée appelle aux fonctions de nouvel administrateur de la société, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en l'année 2008:

- La société CA CONSULTING INTERNATIONAL S.A. inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 66.684, ayant son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

PARITAL S.A.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00435. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019421.3/1185/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**DIXIFIN S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 82.221.

SGG informe par la présente qu'elle a décidé de résilier avec effet au 2 février 2004 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 10 juin 2004 la liant à la société sous rubrique. Les administrateurs et le commissaire aux comptes ont également décidé de démissionner de leur mandat avec effet au 2 février 2004.

Le 2 février 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00083. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019424.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**ADVANCED CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.867.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 20 janvier 2004*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Ehrhardt de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 20 janvier 2004, Madame Irene Acciani, demeurant professionnellement à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ADVANCED CAPITAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00366. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019489.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

19050

**BEDEVCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 72.918.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue de manière extraordinaire en date du 19 décembre 2003*

La société EUROCOMPTE S.A., R.C. Luxembourg, B 37.263, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, a été nommée en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de la société EURO ASSOCIATES (anc. EUROTRUST S.A.), R.C. Luxembourg B 23,090, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Décharge pleine et entière a été accordée au Commissaire aux Comptes remplacé.

Le nouveau Commissaire terminera le mandat de son prédécesseur.

En exécution de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale a décidé de continuer les affaires de la société.

Luxembourg, le 19 décembre 2003.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05247. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019426.3/1051/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**BEDEVCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 72.918.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de Conseil d'Administration tenue à la date du 6 février 2004, et actant la démission de l'administrateur Madame Anne Huberland, que la composition du Conseil d'Administration est dorénavant la suivante:

- Maître Claude Brasseur, avocat, né le 22 mai 1935 à B-Bomal, demeurant professionnellement au 206, avenue du Roi, B-1190 Bruxelles, administrateur,
- Monsieur Sylvain Kirsch, dirigeant de société, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, administrateur,
- Monsieur Claude Schmit, dirigeant de société, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, administrateur,

Luxembourg, le 6 février 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05242. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019430.3/1051/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**RESOLUTION GROUP LuxSwed, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 150.000,-.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 85.986.

EXTRAIT

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 10 février 2004 que:

1. M. Jacques Barbier, administrateur de sociétés, né à Flémalle-Haute (B), le 25 mai 1942, demeurant au 11, Avenue de Woluwe-Saint-Lambert, B-1200 Bruxelles, a été nommé comme nouveau gérant de la catégorie A en remplacement de M. Reuben Leibowitz, M. Tim Curt et M. Robert Laurence, gérants démissionnaires. Monsieur Jacques Barbier a été nommé pour une durée indéterminée;
2. M. Reuben Leibowitz, M. Tim Curt et M. Robert Laurence ont reçu décharge pour leur mandat de gérant jusqu'à ce jour.

Münsbach, le 25 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00369. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019714.3/556/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

19051

**NORTHBAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 85.138.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signature.

(019944.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**NORTHBAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 85.138.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signature.

(019943.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**REC-MAN & CO, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 66.458.

*Extrait des décisions prises par REC-MAN & CO en date du 21 novembre 2003*

En conformité avec l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et aux statuts de la société, REC-MAN & CO procède au rachat de 3.510 (trois mille cinq cent dix) de ses propres actions.

Certifié sincère et conforme

REC-MAN & CO

REC-MAN, S.à r.l.

Associé Commandité

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019433.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**EUROPEAN CONSULTANTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 85.950.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 19 février 2004 que Monsieur Marcel Recking, licencié en sciences économiques, né le 5 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, a été nommé administrateur de la société en remplacement de Mme Tania Fernandes, employée privée, née le 6 décembre 1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

En outre, les Administrateurs ont décidé de créer deux départements commerciaux distincts:

1. le département administratif sous la Direction de M. Claude Schmit, Administrateur-Délégué, et

2. le département de conseil économique sous la Direction de M. Marcel Recking, Administrateur.

M. Marcel Recking a été nommé à la fonction d'Administrateur-Délégué dirigeant le département de conseil économique.

Pour tous actes ressortant du domaine du conseil économique la société sera engagée comme suit:

- par la signature conjointe de deux administrateurs dont l'un doit être obligatoirement Monsieur Marcel Recking ou

- par la seule signature de l'administrateur-délégué, M. Recking.

Luxembourg, le 19 février 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019437.3/1051/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**DRESDNER BANK AKTIENGESELLSCHAFT, NIEDERLASSUNG LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 40.106.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO00280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG

Signatures

(019453.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CONTROLFIDA (GROUP) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 56.870.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

Signature.

(019469.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CONTROLFIDA (GROUP) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 56.870.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

Signature.

(019449.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CONTROLFIDA (GROUP) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 56.870.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

Signature.

(019458.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SCIP-HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 43.481.

*Résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 30 janvier 2004*

- Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L-Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg est coopté en remplacement de Madame Marguit Capus, décédée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

- Le siège social de la société est transféré de L-1858 Luxembourg, 19 rue de Kirchberg à L-1413 Luxembourg, 3 Place Dargent.

Certifié sincère et conforme

Pour SCIP-HOLDING

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019522.3/696/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**DeASat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 90.785.

L'administrateur Klaus Hofmann a changé son domicile vers:  
Oberkasseler Str. 2, 53227 Bonn (Germany).  
Luxembourg, le 10 février 2004.

M. Sterzi

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05706. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019470.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**LOTUS INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.031.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(019472.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**MAGISTE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 82.816.

Le soussigné Marco Sterzi, né le 10 novembre 1964 et résidant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve, en qualité d'administrateur de la société en objet, a donné sa démission en date du 31 janvier 2004.

Luxembourg, le 2 février 2004.

M. Sterzi.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05704. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(019474.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**MEISTERHAUS CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3588 Dudelange, 7, rue Lauenburg.  
R. C. Luxembourg B 76.945.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(019708.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**YANTRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 75.995.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00053, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

MAZARS

*Commissaires aux Comptes*

*Signature*

(019520.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CIPRIANI INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 65.527.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

Signature.

(019569.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CIPRIANI INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 65.527.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 février 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

*Signataires catégorie A*

- Monsieur Arrigo Cipriani, entrepreneur, demeurant 269, Dorsoduro I-30123 Venise, Italie, Président.
- Monsieur Giuseppe Cipriani, entrepreneur, demeurant 500 Park Avenue 10022 New-York, Etats-Unis.
- Monsieur Piero Reis, Avocat, demeurant 1113, Dorsoduro I-30123 Venise, Italie.

*Signataires catégorie B*

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

HRT REVISION, S.à r.l., 23 Val Fleuri, Luxembourg.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019561.3/534/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**HARTUNG INTERNATIONALE TRANSPORTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 84.247.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signature.

(019878.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

---

**MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.  
R. C. Luxembourg B 89.824.

Il résulte du procès-verbal des résolutions prises par l'associé unique de la Société tenue le 18 février 2004:

1. La démission de Monsieur James Brodie Geddes de ses fonctions de gérant avec effet au 31 août 2003.
2. La nomination de Monsieur Wietze Van Dijk aux fonctions de gérant avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05615. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019547.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SET & MATCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, an den Längten.  
R. C. Luxembourg B 73.219.

*Cession de parts sociales*

Entre les soussignés:

- TRADE CONSULTING INTERNATIONAL LTD (T.C.I. LTD), 5, Commercial Centre Square, P.O. Box 71, Alofi Niue,

ci-après qualifié le cédant, d'une part;

et

- Madame Karin Schütz, 3, rue de la Gare, F-57220 Teterchen,

ci-après qualifié le cessionnaire, d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit:

1. Le cédant cède au cessionnaire qui accepte cent (100) parts sociales libérées à concurrence de 100% de la société à responsabilité limitée SET & MATCH, S.à r.l., avec siège social à 10, an den Längten, L-6776 Grevenmacher.

2. Le cessionnaire reconnaît avoir reçu les titres qui lui ont été cédés et le cédant déclare avoir touché le prix de 1,- LUF.

3. Le cessionnaire décharge formellement le cédant de tous versements qui doivent éventuellement encore être faits sur ces titres ainsi que de toute autre obligation qui résulterait ou pourrait résulter pour le cédant de la propriété temporaire des dits titres.

4. La présente convention est régie par la loi luxembourgeoise et toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

Fait en double exemplaire, le 10 décembre 2001.

Signature / Signature

Le cédant / La cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00626. – Reçu 75 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019506.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**SET & MATCH, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6758 Grevenmacher, 4, rue Victor Prost.  
H. R. Luxemburg B 73.219.

*Gesellschafterbeschluss*

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten wir zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschliessen Folgendes:

Der Sitz der Gesellschaft wird ab dem 1. Januar 2002 innerhalb der Gemeinde Grevenmacher von:

10, an de Laengten, L-6776 Grevenmacher,

nach:

4, rue Victor Prost, L-6758 Grevenmacher,

verlegt.

Grevenmacher, den 1. Januar 2002.

K. Schütz

Gesellschafterin

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00623. – Reçu 75 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019503.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**CHAVANNES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 79.059.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue en date du 12 février 2004*

L'Assemblée procède à l'élection définitive en qualité d'administrateur de Mr Frédéric Noël, coopté en remplacement de Mr Pierangelo Agazzini, administrateur démissionnaire, par le Conseil d'Administration en date du 27 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

CHAVANNES S.A.

Signatures

(019607.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**LINSY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.301.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(019552.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**LINSY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.301.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(019551.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**LINSY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.301.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004, réf. LSO-AO00285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(019549.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---

**MAGISTE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 82.816.

Le soussigné Achille Severgnini, né le 4 janvier 1972 et résidant professionnellement à Milan, 9 Via Camperio, en qualité d'administrateur de la société en objet, a donné sa démission en date du 31 janvier 2004.

Luxembourg, le 2 février 2004.

A. Severgnini.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05705. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(019476.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2004.

---